

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 4.04.2023

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 février 2023

Le procès-verbal du 14.02.2023 est **accepté** par 50 oui, 0 non et 2 abstentions.

2. Examen et vote du message « Le nouveau règlement communal sur la protection des arbres et les arbres d'alignement »

Le vote d'entrée en matière est **accepté** par 54 oui, 0 non et 0 abstention

Voici le détail des votes (cf. rapport des amendements)

vote amendement No 1 article 2, al. 1

accepté : 36 oui, 18 non et 0 abstention

vote amendement No 2 article 2, al. 3

refusé : 18 oui, 36 non et 0 abstention

vote amendement No 3 article 3, al. 1

refusé : 19 oui, 37 non et 0 abstention

vote amendement No 4 article 3, al. 2

refusé : 10 oui, 41 non et 5 abstentions

vote amendement No 5 article 3, al. 5

accepté : 54 oui, 1 non et 0 abstention

vote amendement No 6 article 4, al. 2

accepté : 43 oui, 11 non et 1 abstention

vote amendement No 7 article 4, al. 4

accepté : 28 oui, 27 non et 1 abstention

vote amendement No 8 article 4, al. 5

accepté : 29 oui, 27 non et 0 abstention

vote amendement No 9 article 5, al. 2, lettre a

refusé : 19 oui, 36 non et 1 abstention

vote amendement No 10 article 5, al. 2, lettre b

refusé : 18 oui, 38 non et 0 abstention

vote amendement No 11 article 5, al. 2, lettre d

refusé : 18 oui, 36 non et 1 abstention

vote amendement No 12 article 5, al. 2, lettre e

retiré

vote amendement No 13 article 5, al. 2, lettre f

accepté : 35 oui, 20 non, et 0 abstention

vote amendement No 14 article 6, al. 6

accepté : 55 oui, 0 non et 0 abstention

vote amendement No 15 article 7, al. 2

accepté : 42 oui, 11 non et 2 abstentions

vote amendement No 16 article 7, al. 4

accepté : 55 oui, 0 non et 0 abstention

vote amendement No 17 article 8, al. 1

accepté : 39 oui 13 non et 3 abstentions

vote amendement No 18 article 8, al. 2

accepté : 50 oui, 5 non et 0 abstention

vote amendement No 19 article 8, al. 3

retiré

vote amendement No 20 article 8, al. 3

accepté : 38 oui, 15 non et 2 abstentions

vote amendement No 21 article 8, al. 3

accepté : 55 oui, 0 non et 0 blanc

vote amendement No 22 article 9, al. 4

accepté : 56 oui 0 non 0 abstention

vote amendement No 23 article 10, al. 1

refusé : 6 oui, 49 non et 0 abstention

vote amendement No 24 article 10, al. 2

retiré

vote amendement No 25 article 10, al. 3

retiré

vote amendement No 26 article 11, al. 2

refusé : 18 oui, 37 non et 0 abstention

vote amendement No 27 article 12, al. 1

accepté : 55 oui, 0 non et 0 abstention

Le message du CM au CG concernant le nouveau règlement communal sur la protection des arbres et les arbres d'alignement est **accepté** par 49 oui, 6 non et 1 abstention

3. Examen et vote du message du CM au CG concernant la fusion avec la commune de Veysonnaz

L'entrée en matière est **acceptée** par 55 oui, 0 non et 0 abstention

Le message concernant la fusion avec la commune de Veysonnaz est **accepté** par 30 oui, 24 non et 3 abstentions.

4. Examen et vote sur le règlement du Conseil général

L'entrée en matière est **refusée** par 52 non, 1 oui et 0 abstention

5. Examen et vote du message « La modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) Uvrier ouest: secteur nord, au lieu-dit « Grands-Prés»

L'entrée en matière est **acceptée** par 53 oui, 0 non et 0 abstention.

Le vote du CG se limite à la mise en place du Cahier des charges concernant la zone à bâtir située à l'ouest d'Uvrier au lieu-dit Grands-Prés dans la partie nord du secteur. Ce cahier des

charges qui figurera en avenant au RCCZ détermine les lignes directrices du développement de ce périmètre à aménager. Afin de garantir une densification qualitative de ce futur nouveau quartier, l'ensemble des propriétaires des parcelles du périmètre soumis au Cahier des charges devront respecter les mesures prescrites dans ce document.

Le message du CM au CG concernant la modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) Uvrier ouest: secteur nord, au lieu-dit « Grands-Prés est **accepté** par 48 oui, 5 non et 0 abstention

6. Réponse au postulat : Plan canopée

La municipalité présente un rapport complet suite au postulat (disponible en ligne)

7. Message du CM au CG concernant la modification des règlements communaux RCO et RCM

Vote règlement communal (RCM)

Il est proposé d'ajouter à l'article 6
dans les limites de l'enveloppe budgétaire approuvée par le législatif.

La modification est **acceptée** par 51 oui, 0 non et 1 abstention

Vote règlement communal d'organisation (RCO)

Article 4, il est proposé d'ajouter al. 3

Les éventuelles modifications de la rubrique concernant les « traitements des autorités élues » sont votées par le conseil général lors de l'approbation du premier budget de chaque nouvelle législature, le conseil municipal entendu. Les modifications proposées par le conseil municipal, par rapport au budget précédent, seront présentées au conseil général, pour préavis, une année avant le vote sur le budget afin que le traitement des élus soit connu des futurs candidats.

Article 8, al 3 il est proposé d'ajouter
dans les limites de l'enveloppe budgétaire approuvée par le législatif

article 9, al 2 il est proposé d'ajouter
dans les limites de l'enveloppe budgétaire approuvée par le législatif

Les modifications sont **acceptées** par 52 oui, 0 non et 1 abstention.

8. Informations de la Municipalité

Énergie : mise en place de la Régionale des eaux afin d'interconnecter les réseaux des différentes communes partenaires d'Oiken

Antennes 5G : demandes de planification de la couverture aux différents opérateurs

Euro Foot féminin 2025 : Tourbillon va accueillir des entraînements et des matchs de ce grand événement sportif

Plan climat : un plan climat a été validé à l'échelle du district de Sion en collaboration avec la FDDM

Avenue de la Gare : les résultats du concours d'aménagement seront communiqués au début mai

Pôle Musique : une demande de crédit complémentaire sera adressée au Conseil général à fin avril

Le Vice-président du Conseil général : A. Dubuis, 06.04.2023